



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

ACOMPTES DE SUBVENTION A CERTAINS
CLUBS DE HAUT NIVEAU

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 29 octobre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

SPORTS

ACOMPTES DE SUBVENTION A CERTAINS CLUBS DE HAUT NIVEAU

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

A l'issue des Etats généraux du sport, la remise à plat et la simplification des critères d'attribution des aides financières ont été souhaitées par les clubs sportifs et la Municipalité de Niort.

Un travail de concertation entre ces associations et la collectivité a abouti à l'élaboration de 7 grandes thématiques :

- Prise en compte de tous les publics ;
- Intégration du club dans la ville ;
- Ecologie et développement durable ;
- Offre de loisirs ;
- Structuration du club ;
- Formation et développement du club ;
- Prise en compte des éléments comptables du club.

A partir de ces critères, la Ville de Niort envisage de conclure avec les clubs de haut niveau des conventions d'objectifs. Toutefois, en attendant l'élaboration et la conclusion de ces conventions, il convient d'accorder un acompte à certains de ces clubs afin qu'ils puissent débiter leur saison sportive dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, en adaptant son calendrier de subvention à la saison sportive, la Ville de Niort agira à l'identique pour ces clubs puisqu'elle a déjà accordé un acompte au Chamois Niortais Football Club- Centre de Formation.

Dans ce contexte, je vous propose de verser aux associations suivantes un acompte qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement de la saison 2010 / 2011, ces acomptes étant inscrits au budget 2010 :

- Le Niort Handball Souchéen : **15 000 €**.
- Le SA Souché Niort - Section Tennis de Table : **25 000 €**.
- Le Stade Niortais Rugby : **41 000 €**.
- Le Volley Ball Pexinois Niort : **20 000 €**.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

Le Niort Handball Souchéen	15 000 €
Le SA Souché Niort - Section Tennis de Table	25 000 €
Le Stade Niortais Rugby	41 000 €
Le Volley Ball Pexinois Niort	20 000 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les acomptes de subvention afférents, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE